

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	27
Votants	27

VILLE DE BRIARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-sept, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEURET Alain ; BLANCHET Ludivine ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame VELAY Christiane.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-039 : ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU PAYS GIENNOIS.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du Pays Giennois ;
Vu la nécessité de représenter la commune au sein de cet organisme.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire (et éventuellement un suppléant) ;

Considérant la proposition du Maire de désigner Monsieur SEURET Alain comme représentant titulaire.

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité.

Désigne Monsieur SEURET Alain Représentant titulaire du Conseil municipal au Pays Giennois.

Le 27 avril 2026

La Secrétaire de séance,

Dominique PIROG



Le Maire,

Gabriel DENIZOT